

SOCIÉTÉ

Les résidences fantômes vont fermer

OISE Cinq résidences autonomie de l'Oise, affichant pour certaines un taux d'occupation inférieur à 20 %, vont fermer d'ici l'été. Exemple à Formerie, où il ne reste que neuf résidents pour une cinquantaine d'appartements.

MATTHIEU HÉRAULT ET CARLA BASTONI

Un long couloir blanc et vide, bordé de portes de chambres fermées. Celle que nous appellerons Sylvaine réside seule au rez-de-chaussée de la résidence autonomie des Marronniers à Formerie (Oise). Dans ce couloir, seul le tic-tac régulier de l'horloge trouble le silence. « Ici c'est mortel, regrette-t-elle, je n'ai qu'une hâte c'est de partir. »

Cette femme de 85 ans vit depuis le mois d'octobre dans cet immeuble fantomatique où ne restent que neuf occupants sur 50 appartements construits dans les années 1980. Il lui tarde d'être relogée à partir de mi-mai, dans une résidence autonome à Songeons. « Je viens de la région parisienne, ici je ne connais personne. Je ne me suis pas attachée à cet endroit », se désolait-elle.

L'association La Compassion, gestionnaire de la résidence autonomie, et plus gros gestionnaire de résidences autonomie de l'Oise, prévoit en effet la fermeture de cinq résidences fantômes à l'image de celle de Formerie, d'ici la fin de l'année : celles de Savignies, Bury, Froissy et Maignelay-Montigny. Toutes affichent des taux d'occupation inférieurs à 50 %. La soixantaine de pensionnaires de ces résidences seront progressivement redirigés soit vers les résidences autonomie du groupe soit vers des Ehpad pour les plus dépendants soit vers le parc locatif.

« Une étude a démontré qu'il n'y avait pas de besoin sur ces territoires »

Muriel Blouin, La Compassion

Dans les résidences autonomie, chaque occupant dispose d'un logement privé. Une maîtresse de maison assure l'animation et l'entretien des espaces communs. Elle organise la vie en collectivité. La plupart de ces résidences ont été construites « généralement à la demande des élus de l'époque afin d'y loger leurs habitants les plus âgés », explique Muriel Blouin, directrice



La résidence autonomie Les Marronniers, à Formerie, ne compte plus que neuf résidents sur 50 logements.

de l'association La Compassion. Sauf qu'aujourd'hui, certaines de ces résidences n'ont enregistré aucune demande d'arrivée depuis plus de trois ans. « Nous avons fait

faire une étude par un cabinet extérieur avant d'opter pour la fermeture : cette étude a démontré qu'il n'y avait pas de besoin sur ces territoires et qu'il n'y en aura pas

dans le futur. C'est un peu comme si vous construisiez une école de cinq classes dans un village où tous les habitants ont plus de 70 ans », image la direction.

Quel avenir pour les bâtiments de ces cinq résidences ?

La S.A. HLM de l'Oise est propriétaire des bâtiments de 25 résidences autonomie dans l'Oise, actuellement gérées par l'association La Compassion. Face à la fermeture des cinq immeubles, plusieurs pistes sont étudiées avec les élus des territoires concernés pour donner une nouvelle vie à ces bâtiments. « On recherche d'autres associations dans le domaine médicosocial ; on réfléchit aussi à proposer les logements à différents publics sans service spécifique comme le propose la Compassion pour les personnes âgées. On pense aussi à transformer les résidences en logements locatifs », d'après la communication de l'entreprise.



La prise en charge a également changé en 40 ans. « On favorise davantage le maintien à domicile », indique l'association. Qui pour autant croit encore au modèle de la résidence autonomie. C'est pour cette raison qu'elle a repris les 24 résidences autonomie hier gérées par l'association Resid'Oise en 2020. L'ex-gestionnaire était alors en difficulté financière, en raison notamment du faible taux d'occupation de ses résidences. Et c'est pour cette raison que la Compassion continue d'ouvrir des résidences comme récemment « en Bourgogne ou en Occitanie ». L'avenir des résidences autonomes passe par « des animations » mais aussi un parc rénové. « Nous avons un gros plan de rénovation sur les autres résidences autonomes du territoire ».